

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTIONS

FC06831

Par acte SSP du 16/04/2022 il a été constitué une SCI dénommée : MAJOVA
Siège social : 15 LOT DE L'ANSE DES ROCHERS 97118 ST FRANCOIS
Capital : 100€
Objet : acquisition, location, vente exceptionnelle, propriété, gestion de tous immeubles.

Gérance : M ASTORGA JONAS, 15 LOT DE L'ANSE DES ROCHERS 97118 ST FRANCOIS et Mme GOCHAYE MAITE, 15 LOT DE L'ANSE DES ROCHERS 97118 ST FRANCOIS.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06832

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAIE MAHAULT du 22/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : M&T INVESTISSEMENT

Siège : 1 Lot Immeuble Sud Jarry - ZAC de Houelbourg, 97122 BAIE MAHAULT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros
Objet : Toute activités de marchand de biens : l'achat de tous biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, en vue de leur revente, ainsi que toutes actions de promotion immobilière au sens des articles 1831-1 et suivants du Code civil, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre, de construction-vente, de rénovation, de réhabilitation et de reconstruction ; Apporteur d'affaire dans le domaine de l'immobilier ; La formation, le coaching et tous conseils dans le secteur de l'immobilier, de la construction et la gestion d'entreprise ; L'établissement de pièces graphiques (plans, croquis, designs et vues 3D) dans les domaines de la réhabilitation, de la rénovation et de l'immobilier ; La réalisation de tous documents relatifs aux demandes et autorisations d'urbanisme.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mickaël HAHUSSEAU, demeurant à LE GOSIER (97190), 102 Résidence Oncle Sam,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de POINTE A PITRE.

POUR AVIS
Le Président

FC06833

Par acte SSP du 27/04/2022 il a été constituée une SAS dénommée :

APPRENDRE SE FORMER CREER

Siège social : Presqu'île de la Baie, 103 Res. CORAL BAY 97160 LE MOULE
Sigle : AFC
Capital : 100€

Objet : Formation d'adultes, professeur de soutien scolaire, production de support de formation et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Président : Mme MARIVAL LIDWINE, Presqu'île de la Baie, 103 Res. CORAL BAY 97160 LE MOULE.

Directeur Général : Mme MARIVAL LIDWINE, Presqu'île de la Baie, 103 Res. CORAL BAY 97160 LE MOULE.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

MODIFICATION

FC06851

SELARL PHARMACIE LACASCADE

SELARL Unipersonnelle
au capital de 10.000,- €
Siège social : La Rocade
97115 SAINTE-ROSE

RCS POINTE A PITRE 894 473 016

Le 14/03/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à l'Angle de la RN2, Chemin de la Rayette - 97115 SAINTE-ROSE et ce à compter du 14/03/2022.

Mention au RCS de Pointe à Pitre.

DISSOLUTIONS

FC06829

HABIT.3A

SCI au capital de 250€.

Siège social: ruedes roches gravées
section bananier - maison delacroix
97130 Capesterre belleeau.
893 300 822 RCS Basse-Terre

Le 21/03/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Valéry BIABIANIY, Chemin des Roches Gravées Section Bananier - Maison Delacroix 97130 Capesterre-Belle-Eau, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la Société. Modification au RCS de Basse-Terre.

FC06830

DRG TRADING

SASU au capital de 4.000€

Siège social : Rue Ferdinand Forest
Imm Le Patio, Jarry
97122 BAIE MAHAULT
RCS 822 403 382 POINTE À PITRE

L'AGE du 12/08/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M DI ROSA GUILLAUME, RES LES MERIDIENNES, DAMPIERRE 97190 LE GOSIER, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 12/08/2020.

Radiation au RCS de POINTE À PITRE

VENTES

FC06828



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE Palais de Justice 16 rue Dugommier POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 30 JUIN 2022 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enché-

risseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE : Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, domicilié 07 Rue du Morne Ninine, La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION : Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de POINTE-À-PITRE (97110) sur une parcelle de terre au lieudit "Rue Denfert" et cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AO - 225 - Rue Denfert - 00a 58ca
Sur laquelle est édifiée une construction à usage d'habitation.

Il s'agit d'un immeuble R+2 en bois dans un état très vétuste.
L'immeuble est actuellement occupé par des tiers.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le jeudi 30 JUIN 2022 sur la mise à prix de :

CINQUANTE DEUX MILLE CINQ CENT EUROS (52 500€)

Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 22 avril 2022

Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS

représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20200656/LRM/KL

DIVERS

FC06837

SOLARINOX MANAGEMENT

Voie PrincipaleStation CAP
Jarry97122 BAIE-MAHAULT
GIE au capital social de 0 €
SIREN N° 788 686 566

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GOSIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société GIE SOLARINOX MANAGEMENT

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

FC06838

TECHSUN

Voie PrincipaleStation CAP
Jarry97122 BAIE-MAHAULT
SarI au capital social de 8 000 €
SIREN N° 432474 500

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GOSIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SARL TECHSUN

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

Notre mail

leprobant@orange.fr

FC06839

TROPICSUN

Voie PrincipaleStation CAP
Jarry97122 BAIE-MAHAULT
SarI au capital social de 7 425 €
SIREN N° 751942 145

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GOSIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SARL TROPICSUN

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

FC06840

TOPSUN

Voie PrincipaleStation CAP
Jarry 97122 BAIE-MAHAULT
SarI au capital social de 7 425 €
SIREN N° 751942 376

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GOSIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SARL TOPSUN

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

FC06841

ECOENERGY

Voie PrincipaleStation CAP
Jarry97122 BAIE-MAHAULT
SarI au capital social de 7 425 €
SIREN N° 753985 316

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GOSIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SARL ECOENERGY

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

FC06842

SUNPOWER

Voie PrincipaleStation CAP
Jarry97122 BAIE-MAHAULT
SarI au capital social de 7 425 €
SIREN N° 751942 426

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GOSIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SARL SUNPOWER

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

FC06843

SUNSYSTEM

Voie PrincipaleStation CAP
Jarry97122 BAIE-MAHAULT
SarI au capital social de 8 000 €
SIREN N° 443449 566

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

Marina Center - Blanchard - 97190 GO-SIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SARL SUN-SYSTEM

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

FC06844

THERMASOL

Voie Principale Station CAP
Jarry97122 BAIE-MAHAULT
Sarl au capital social de 30 489.80 €
SIREN N° 429593 403

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GO-SIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SARL THERMASOL

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

FC06845

SOLOCHO

36, Impasse ANTIGUES
Morne Caruel97139 LES ABYMES
SAS au capital social de 200 €
SIREN N°838339 562

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GO-SIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SAS SOLOCHO

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

FC06846

O'SOLAR

Voie Principale Station CAP
Jarry97122 BAIE-MAHAULT
Sarl au capital social de 7 500 €
SIREN N° 532097 698

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GO-SIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SARL O'SOLAR

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

FC06847

ECOSOLAR

Voie Principale Station CAP
Jarry97122 BAIE-MAHAULT
Sarl au capital social de 7 425 €
SIREN N° 532038 551

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GO-SIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SARL ECOSOLAR

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

www.leprobant.fr

FC06848

SOLARGREEN

Voie Principale Station CAP
Jarry97122 BAIE-MAHAULT
Sarl au capital social de 7 425 €
SIREN N° 532 038 577

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GO-SIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SARL SOLARGREEN

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

FC06849

BIOENERGIE

Voie Principale Station CAP
Jarry97122 BAIE-MAHAULT
Sarl au capital social de 8 000 €
SIREN N434446 829

Par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 31 Mars 2022

La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, Sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GO-SIER

A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SARL BIOENERGIE

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

MARCHÉ PUBLIC

FC06852



AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE
Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) NOM ET ADRESSES Région Guadeloupe, Basse-Terre, F, Courriel : dcp-region@regionguadeloupe.fr, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>
I.2) PROCÉDURE CONJOINTE
I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
Autorité régionale ou locale
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet
II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Marché de Fournitures de végétaux pour travaux d'aménagement paysagers et d'entretien des carrefours, giratoires et de tout autre espace vert situé sur le réseau routier de Guadeloupe
Numéro de référence : MF22-016

II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 03120000
Descripteur supplémentaire :
II.1.3) Type de marché

Fournitures
II.1.4) Description succincte : Marché de Fournitures de végétaux pour travaux d'aménagement paysagers et d'entretien des carrefours, giratoires et de tout autre espace vert situé sur le réseau routier de Guadeloupe et les autres espaces verts de la compétence de la Région.

II.1.5) Valeur totale estimée :
Valeur hors TVA : 20 000 00 euros

II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Végétaux
II.2) DESCRIPTION
II.2.1) Intitulé : Lot n° :
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 03120000

Descripteur supplémentaire :
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : GUADELOUPE

II.2.4) Description des prestations : Marché de Fournitures de végétaux pour travaux d'aménagement paysagers et d'entretien des carrefours, giratoires et de tout autre espace vert situé sur le réseau routier de Guadeloupe et les autres espaces verts de la compétence de la Région.

II.2.5) Critères d'attribution
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : 20 000 00 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est d'une durée d'un an reconductible 3 fois par décision tacite. Le titulaire ne pourra s'opposer à la reconduction. En cas de non-reconduction, le pouvoir adjudicateur se prononcera par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options
Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : FEDER / FSE
II.2.14) Informations complémentaires :
Mots descripteurs : Végétaux

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Section IV : Procédure
IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre :

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation
IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
10 juin 2022 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 14 juin 2022 - 10:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe, Basse-Terre, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
3 mai 2022

Abonnez-vous en ligne !

7 Jours / 7 - 24 H / 24

www.leprobant.fr